

La Rochelle
A

Bibl. de La Rochelle n° ~~21~~ 24.132
M-A. Paulin Desormeau

Les amusements de la campagne ... recueil.
par plus. amateurs et publiés par Paris 1826

contient le chap. XXV intitulé La longue panne
p. 293-303. (Balle autain p. 304-30) subdiv. de
chapitre) : contient

p. 293 longue panne exerc. très-amus., très-salut.
dévél. et entreb. les forces d'anciens jeux gymn. n'est
+ prop. à prév. des rhumatismes et autres maladies ...
« On le nomme longue panne, pour le distinguer de la panne
qui fait l'amusem. des habit. de la ville, et qui se joue,
comme la balle au ram, dans un endroit + limité par des
murs et couvert par des toits. p. 294 Le jeu il y a quelq. années
fort en honneur dans plus. prov. et Paris a vu la réput.
d'excellence démentie en ce point p. les joueurs de la
Beauce. ... Il y a 30 ans les joueurs (y) venaient de 3 à
4 lieues, avec parents et amis « pour disput. la palme à
tel village, renom. p. l'adres. et la vigueur de ses habit. ... les
abbés. méprisaient la raquette, comme une arme ne
couven. qu'à des lutteurs efféminés; c'était avec la
batte ou battoir qu'ils prenaient des volées superbes,
étonnantes, et qu'ils lan- (p. 295) gaient la panne avec
une force inconnue dans les parties qui se font avec la
raquette; mais, enfans dégénérés de ces joueurs favorés,
n'aspions p. à tant d'éclat; préférons la raquette, elle est
+ maniable, + facile, et l'on ne risque pas avec son aide
de jeter raide mort par terre le spectat. inattentif, comme
cela n'avait que trop sou. lieu lors des beaux coups de
battoir que la Beauce voyait donner. ~~~~~

Ser. Trop long et fin. comm. se f. les balles de femme et
 de déjeind. les longues raquettes . . . : " je dois cependant dire
 qu' en faisant une ou deux femmes à répétition, on apporte
 quelque diversité dans le jeu : il ne s'agit p. cela que de mettre
 dans le centre de la balle, en la fabriquant, un tuyau de
 plume renfermant quelq. petits cailloux, ou bien 1 petit grelot.
 Le lieu de la siéne doit avoir au- 160 pas de longueur, et
 être bien aplani, afin d' éviter les faux bonds et pour que
 les joueurs puissent s'y mouvoir avec facilité et sé- p. 296 -
 curité. La largeur de l' emplace. peut être à ² peu près le ¹/₂
 de la longueur, qui doit être sép. en 2 part. par une
 ligne que l' on nomme la corde. " on peut jouer 2 (moins
 d' attrait), ou 2-2, 3-3, 4-4, 5-5, 6-6; " mais
 jamais +, cela amène de la confusion dans le jeu. " quand
 on ne peut pas faire autrement, on joue la chouette, c' est
 lorsqu' on n' est que 3, le + fort joue ^{seul} contre 2 - forts que lui. " Le
 costume des joueurs est b. simple : la tête nue ou une casquet.
 légère, ^{point} de cravate, l' habit bas, 1 pantalon de toil. ou d' étof-
 f. , des souf. soup. et dans lesq. le pied soit à l' aise; mais
 je leur recommand. la ceint. , soit qu' ils la fassent avec leur
 mouchoir ou av. leur cravate, ou b. qu' ils en aient une
 faite exprès : car, disent les médecins, elle rend le corps +
 ferme, assure les visives, soutient le foie lors des fréquents
 élans et des secousses des joueurs, [297] et l' empêche de
 tirer par son propre poids le diaphrag. en bas, ce qui rendrait
 la respir. pénible. J' ajouterais à ces excell. raisons que la
 ceinture semble augm. les forces, et que le joueur se sent
 ordinairement à l' aise avec que 5. ceint. . . " Si l' contre b, deux
 ou 2, puis 2, puis 1. qui commande - l' autre pile raq. en l' air :
 " l' 1 jette la raq. en l' air et l' autre, pend. qu' elle tournoie, dit

droit on vend -- p. 297 ordint 3 marqueurs [jeux] ils
 s. jug. souler. et s. appel, net sont ordint 3, 1 sur la liste de
 chag. camp, et le 3^e au bout de la lig. q. les separe; ils ont des
 aides qui ramass. les ball. et les remet. aux joueurs. Les marg.
 s. en ont. chag. de compt. le jeu. --- Balle doublée q. elle
 est prise au 2^e ou au 3^e bord -- Partie en 30. Le coup
 perd. de suite p. le m. côté entraîne la perte de la partie entière,
 "c'est 1 capot." avantage quelquel. partie per
 gagnée au bout de 12 coups Charles

p. 303 "Le lieu du tiers ou service est marqué par un petit marc.
 de drap fixé en terre p. 1 clou, ou p. tout aut. moyen. Transirein
 par vocabul. Apprenez l'angl. en jouant. Le jeu est el
 finit les "comme de feindre du corps et de jeux que l'on a
 dessein de jouer d'un côté, et de changer t. à c. de diach. en
 jouant ailleurs. L'adversaire trompé, qui s'était avancé rapidement
 ou vous allez par ~~l'adversaire~~ disposé à porter votre
 coup, est obligé (p. 304) de revenir précipitamment et à
 perte d'haleine d'où son erreur l'avait conduit. Il vous
 repassera bientôt la pareille; se ressouvenant de votre
 supercherie, il enverra la balle à l'endroit que vous
 venez de quitter, et vous serez contraint à votre tour
 de courir et de vous essouffler pour y revenir. Tel
 autre feint d'être distrait, inattentif, qui veille et
 se tient sur ses gardes, l'adversaire trompé lui envoie
 la balle qu'il emparme avec facilité. Ce singulier genre

"La balle au tamis a des régl. bien peu différ. de celles de la
 paume. Pour servir la balle on se sert d'un tamis placé (p. 305)
 obliquem. il faut le prendre de rebond. on n'emploie à ce
 jeu ni raquettes ni battoirs. Il se joue dans beauc. de
 départemens, et particul^r. dans les villages et bourg des env. de Paris."

de combat ne se donne pas sans plaisir, quoique l'homme y travaille presque tout entier. Ses yeux sont perpétuellement occupés, ses bras dans un mouvement continu, ses mains se serrent, ses poumons sont agités par sa voix, et sa respiration fréquente; son corps et ses reins par la multiplicité d'inflexions qu'il est obligé de faire les jambes et ses pieds par sa course et ses pas précipités, enfin son esprit s'exerce à chercher les différentes ruses qu'il emploiera pour enlever la victoire à son ennemi.

On lit dans le catal. des Liv. de la
Bibl. de la Rochelle: t. 1 p. 648
n° 12282 =

Labitte. - Bibliothèque de
M. Sécluse 1846 in-8°

(marque en place le
10 déc. 1928)

Récit véritable de la tempête étrange arrivée
sur la côte de Bay, où toute la flotte Espagnole
a été entièrement perdue; les richesses et dénombrement des
choses principales de ladite flotte, avec ce qui s'est
passé de si mémorable sur ce naufrage. Paris 1697
6 p. (apud. Catal. d'une collab. de pièces hist. -
Paris A. Vostis, libr. - et par 1876)

La Rochelle 2

Apud Bibliothèque de la Rochelle
Catalogue t. 1 p. 551 n° 10.245

" Fables considérées en vers gascons.

Bayonne 1778 in-8

Catalogue des mss. ~~141-2~~
2 lettres mss. de Paul Raymond

S. 84.105.268

François de Vaut de Foletier

Le Centre-Ouest de la France
Revue régionale illustrée

Fédération intellectuelle et économique
du Centre-Ouest de la France

A Poitiers

Librairie Bucurania

6 Passage Verdeau - Paris-9

1928

[Siège de la FIECOF, Fax de Lett. de
Poitiers

6

La Rochelle
Imprimerie Masson
3 bis rue Saint-Côme

Administrateur: 10 rue Fleuriat

Les archives de la Charente Inférieure
par Fr. de Vane de Foletier
pp 207-209

Dale Catal. des MSS de la
Bibl. de la Rochelle p. 134, ms 313
fol 181 "Lettre concern. le jet de
panne de la Moulinette
16 févral an VI

Archives municip. départ. de La Rochelle
Catalog. intitulé: De Richemond Jurent.
des Arch. de la Char-Inf. Série K B
La Rochelle 1900, contient f. 116 un
article intitulé

Amirauté de La Rochelle
B. 174 (Registre). - In 4. 99 feuillets papier.
1560-1570 A 5. - Contient notamment:

Amirauté de Guienne au siège de La Rochelle,
14 sept. 1569 au 13 juin 1570. (Jeanne, par la grâce de Dieu,
reine de Navarre... estant au conseil.) (Le registre des
ordonnances de la reine de Navarre à La Rochelle est conservé
aux Arch. Nat. K. 100... "Bilbault (Bilbas):

f. 118 et suivants rencontrés près de la

Étude d'aspas « trois barques chargées de fardeaux de toiles et merceries mêlées » qui va Venotant de Nantes et allent à Bilbaul (Bilbao)

Centre - ouest 207204
Archiv. de Cath. Inf. par de Vant...

Après :
Table
alph-
des mat.
contenues
dans les 35
prem. vol.
d'archiv et
les 26 prem. vol.
du Bull. et. publiés par la Soc. des Arch. hist. de la Saint. d

Cognac. - Jers de panne B VIII 459
 La Rochelle A XVII 192
 St. Jean d'Angely ~~Saintes~~ A XXVI 218; XXII 145
 Saintes B 1 355, 389 B II 178;
 III 97; XIV 167, 368
 XXV 413 et s.
 Pelets A XXIX 33/

de l'Annis

révisé p. Ch. Daugyblaud
La Rochelle 1908

Arch. histor. de la S. et de l'A. Bull. 8 1888

Panne à
Cognac B. VIII j. 459 « Cognac avait son jers de
 panne. Voici les renseignements que j'ai trouvés sur ce point
 dans les minutes de notre confrère, M^{re} Amédée
 Callandreaux: ... (7460) ... vider une maison située
 à Cognac, « confrontant (1655, 241^{left}) à une park et par
 le devant à la rue de la Magdelaine, par laquelle on
 va au jers de panne, à main senestre ... 15
 1661, 10 juillet ... Pierre Tercinier,
 procureur au siège royal de Cognac, fermier judiciaire du jers de

panne de Cognac, appartenant à Louis Desmouliens, écuyer & seigneur de l'Escart, a été livré par le lieutenant général dudit siège, le 18 juin dernier; il déclare qu'en exécution de son bail, il désire faire faire procès-verbal dudit jeu de panne et maison en dépendant; il a fait appeler à cet effet le saisissant, le saisi et Jean Chasteau, commissaire. François Chasteau, commis de ce dernier, comparent, ainsi que Gabriel Cunin, maître pannier, sous-fermier et jouissant dudit jeu de panne... Les nets étant autour dudit jeu avaient besoin de huit pieds de nets et de vingt-quatre aunes de toile ou linoz... Dans le logis de Cunin, il y avait une muraille qui séparait le jardin et la parcelle du jeu de panne... On entrait au jeu de panne par un grand portail.

1668, 3 juillet. ... La maison ...

« joignant icent jardins le jardin de la dame de Saint-Fort et à celui des jeux de panne ... »

1677, 27 sept. ... Une ⁴⁰¹ chambre

haute avec un cabinet joignant la maison du sieur Denis Nouveau, notaire royal, pour 24 livres par an & se est dit dans l'acte que la porte de derrière sort à dans la rue des la posme »

... En combinant les indications données par les actes que je viens d'analyser, on voit que le jeu de panne avait son entrée rue Madelaine, qu'on appelait aussi rue de La Panne ~~et~~ et que Nouveau demeurait dans la Grande rue.

Le 25 novembre 1687, le registre de Saint-Léger de Cognac donne le mariage de Philippe - Jean Bouchel, maître pannier, et de Marie Rondeau.

Jules Pellisson.

La Podelle
2

9

~~9432 La Lande Art des charrues~~

X 4965 Traité des jeux et des divertissemens

27. 132 Désormans Les amusements

Mansuett

313. Fol. 181 Lettre concern le jeu de
pauvre 16 floréal an VI

de la Moulinette commenc. par Citoyenne,ignée
Turand veur?

Pauvre
à Saintes

B 1 1879 p. 311
questions et réponses -- N° LVI, p. 268

On était le jeu de pauvre en la ville de Saintes? [question

signée MJ Il a dû changer de place suivant les temps. En
1629, nous le trouvons situé tout près de la grand' rue.

"..... le portail du jeu de pauvre....." (Limonzin), notaire

Vers cette époque, nous trouv. com. maître paulmier

à Saintes // Jérôme Pradelle, qui se sera marié deux fois; car,

en 1610, il est air époux de Marie Conte, et en 1617, de Marie

(p. 316) Nérand. A cette dernière date, il demeurait au faubourg
Saint-Eutrope. En 1648 ---- " En 1621, le 7 nov., Jer. Prad.,

maître paulmier, fait marché pour faire et parfaire, avant

un mois, le pavé du jeu de paulmier du sieur de Saint-

Lanc, en la ville de Saintes, et raccommoder les fentes qui

font dans le parquin..... " le domicile des témoins donne à

penser que le jeu de paume 'était alors à Saint-Eutrope...

Le 10 mars 1612 ... parmi les innombrables d'une succession on remarque: "Une maison où le testament fait sa continuelle résidence, avec le jeu de paume y contigu ..."

Testam. du Jod. 1610 (357) d'une maison... confrontant d'une costé aux maureaux du jeu de paume appelé de (Fouquetville, Fougeuil?), d'autre costé à la maison de Jehanne Testard, ve(ve (Mimit?)), d'une bout aux murailles de ladite ville, et d'autre bout à la ruelette par laquelle on va droit jeu de paume au port appelé le port des bûches». Acte de Robert, notaire, du 25 février 1612).

C'est à l'extrémité de la rue des Isles, dans la rue de l'Anquille, à gauche, c'est-à-dire au côté opposé aux récollets, qu'il faut chercher le jeu de paume. Celui-ci paraissait être un jeu public. Il en existait un autre à la Berthonnière, dans une maison voisine de l'hôtel de la Croix-Blanche.

P.-B.B.

p 389 "Vers 1675, le jeu de paume se trouvait sur la rue Neuve, aujourd'hui rue du Collège, où est la chapelle de cet établissement. D'un autre côté nous lisons dans une pièce manuscrite, copie d'un acte dont nous n'avons pas l'original, que: "Aujourd'hui (p 390) 6 juill. 1727 ... ont comparu ... sieur Pierre Le Dru, parrain de la ville de Saintes, y demeurant, paroisse de Saint-Maur ... " Il y avait sans doute plusieurs jeux de paume à Saintes.

E.V.

D'après ce qui a été dit, p. 355, il est facile de voir qu'il y avait, en effet, à Saintes plusieurs jeux de paume. Au XVIII^e-S., le vrai j. d. p., le seul peut-être, et assurément le principal, était dans la rue du Collège ou plutôt est : car le jeu de paume existe encore, c'est la chapelle du Collège. Au style, il est aisé de reconnaître que le monument n'a pas été const. pour 1 édifice sacré. C'est 1 gr. parallélog. percé de fenêtres, sans auc. ornement. la façade seule montre des colonnes engagées supportant 1 tympan, où s'épanouissent des trophées milit., tambours, clairons, courons. Les jésuites qui ten. le collège de S. étaient seigneurs du j. de p. Tout joueur payait 1 droit. Les jés. affermaient le jeu. Le parrain en 1748 ét. Pierre Le Dru; en 1756 c'était Jean Barillez et Jean Moignard, cordonnier, Catherine Négrier, sa femme, et Marie Le Dru, héritiers de Pierre Le Dru, paient 600 livres pour le transport de leur droit, sur le jeu de paume et la succession de feu Pierre Le Dru, en fav. du collège.

Le 5 mars 1763, les bénédictins de Saint-Jean-d'Ang., qui succédaient aux jésuites, prennent possess. du j. d. p. dépendant dudit collège, par accordement fait, le 13 nov. 1690, entre les jés. et le parrain. La fille qui est aut arch. de la Charente-Inf. donne l'ét. des lieux, fossés, salle de bill., etc.

B 11 178 (1880) emprunt à une brochure de M. Lion The (1797) non, prof. au coll. de Saintes (Hyérophon de la Charente au collège de Saintes à N.-D. de Loret. Saintes, Charignand 1854 in 8° 20 p.) (L'emplacem. & de la nouv. chapelle) était alors consacr. à 1 j. de p. M. le curé de

S. Pierre, avec la franchise de souven. que l. ont laissés
97 ans, se rap. parfait. avoir lancé la paume en
endroit.

E. de S.

III 97 Le vol. cit. docum. et extr. relat. à la
ville de Saintes cite p. 322 ... " la boncherie sera transp.
au lieu du j. de paume, vulg. appel. Fougrion, en
la dite ville ... du m. de mai 1580

XY

XXIV 1904 167

La Barrière, joignant le jeu de P., dans la rue Neuve. ... le lieu appelé
1723 99 m. ...

Le jeu de p. m. de Fougrion de Vial, en
1580, la boncher. de La Ville

XXV 1909 p. 413

Paume (rue de la) Rue Neuve de la Paume. Rue
Neuve. Rue du Collège. p. 416 Le + anc. j.-d. p. commun de
Saintes 1498, mais bien ≠ anc. (rue act. du Collège)
" Ch. V rendit une ordonnance, en mars 1369(1)

(1) Cf. la Fr. pend. la g. de 100 ans, p. M. Luce.
1394, Sept. Jean Cantreau tué par un prod. " à mon jeu
que on appelle au pays le jeu de bille ... "

1395, mars, meurtre de Jeanais La Fleur par
Antropel (y trop) L'element à la suite d'une querelle dans 1 jeu de
p. à St Hermine (Vende), " où icellui exposant et Jehan Scille,
maître d'école de pramaire se esbattoient en un jeu de p. "
ou jouit pas jeu p. usq. La Fleur proposa de jouer (1 ou 2)

Apud Traité des jeux et des divertissemens
 qui peuvent être permis, ou qui doivent être
 défendus aux chrétiens selon les Règles de l'Eglise et le
 Sentiment des Pères.

Par M. Jean Baptiste Thiers, Doct. en Theol.,
 Curé de Champroué.

Paris M. D. C. LXXVII.

on trouve:

p. 265:

W. - La courte & la loy. par. n'est p. 1 jeu défendu pour
 une infinit. de gens, quoique Ch. V. l'ait défendu à tous ses Sujets
 par son Ordonn. de 1369. Il seroit néanmoins mesme à une
 femme ou à une fille, et il le seroit encore davant. à 1 Religieux ou
 à une Religieuse. Un Magistr. même deshonorerait en quelque façon
 son état, s'il en jouoit publiquement en bouclier, en calceçon, & en
 chausses & en canifole, comme on y joue d'ordinaire. Et c'est
 par la même considération qu'il a été défendu aux Ecclésiastiq.
 d'y jouer, au moins en public & avec des Laïques. Les Statuts
 Synodaux d'Orléans en 1525, en 1528, & en 1587, le Concile
 Provin. de Sens en 1528, les Statuts Synodaux du Cardinal de
 Tournay en 1566. Le Synode de Laon en 1628. Les Statuts Synodaux
 du Diocèse de Meaux en 1654. & ceux du Diocèse de [p. 266]
 Soissons en 1673. nous le viennent de dire, mais en voici encore
 d'aut. prouv. que je tire

Des Nouv. Stat. Synod. de Pierre de Colmier Archev. de
 Rouen en 1245. " Comme les Ecclésiast. les Curés & les autres
 Prêtres doivent servir d'exemp. au reste des Fidèles, nous leur
 défendons toutes sortes de jeux de parure, & princip. avec les
 Laïques qui n. dress. s. celle des embûches, tant parce qu'ils
 ne le pourroient faire sans deshonorer leur profession, qu'à cause

14
qu'il en arrive quelque des accidents; Et nous voulons que ceux qui
contreviendront à notre Ordonnance, soient severement punis.

11 Du Synode de Langres en 1604. Nous défendons absol.
aux Ecléf. qui sont dans les Ordres Sacrez, & particul. aux
Prêtres & aux Curés de joier à la parure: ad Stephanum dictum
à la parure.

De deux Conc. Prov. de Sens, l'un en 1460 & l'autre
en 1485. Les Evêques & les autres Prelats avertiront souvent
les Prêtres & les aut. Eclésiast. qui sont dans les Saints Ordres,
de ne p. scandalizer leur caractere en joiant public. à la parure
en chemise & en autre habit indecent, & ils châtiroient
avec tout de rigueur ceux q. ne feront p. cas de leurs avertissements
à que les autres puissent prendre de là exemple de ne p. commettre
les mêmes desordres.

Des Statuts Synodaux d'Estienne Poncher, Evêque
de Paris vers l'an 1512. Conformement aux Saints Canons. Nous
défendons aux Ecl. de joier à la parure en public [p. 267]
avec des Laïques, & de paroître jamais en ~~en~~ chemise & en calson
pour cet effet. Nous leur défendons même d'y voir joier les autres.

Des St. ~~et~~ Ordon. Synodales de l'Eglise de
Lyon en 1577. Les Ecléf. s'abstiendront de j. de p. public.
et de les Laïcs; ne feront Spectat. ni témoins des corps en icent,
ni moins répondans & cations.

Du Concile Provin. de Mexique en 1585,
l'Après que les Ecléf. ne s'abstien. point de la bienfiance de leur
caractere, nous leur défend. de joier à la p. en public & même en
particul. avec des Séculiers, ou en leur presence, sous les peines de diol.

Et des Statuts Synodaux du Diocèse de
Sens en 1608. N. déf. aux Ec. les j. de la boule et de la longue
p. parce qu'ils les oblig. à paroître d'une manière indecente, particul.

en leur paroisse.

Saint Ch. Bonouée permet néanmoins aux jeunes Eccléf. qui sont élevez dans les Semin. de jouer à la courté p.

Archiv. hist. de la Saint. et de l'Aunis.

1889 t. 17. p. 192, 26 p. 218, 29 p. 335, 32 p. 145; 17. 11. 192. - Hist. de La Rochelle dep. l'an 1199 jusq. en 1575

1562.... " --- lequel dit capitaine Chesnel entrant ... se retire et loge dans le Penot, pour quelque temps, et en la maison de Nicolas Godel, qui estoit le jen de paulme dudit lieu, situé devant le temple de Saint-Jehan et aboutissoit aux murailles de la Chaisne, en laquelle maison se faisoit leur rendez-vous sous prétexte que c'estoit 1 lieu public.

(Hist. de la Rochelle, par d'Aussy II) (publ. par A. Barbot.

1897 t. 26. p. 218. P. D. Aussy. - Regist. de l'Échiquier de St-J. d'Aulély: " --- Le XVI^e jour de juing 1406(?). " Et icelui jour, il avoit joué à la panne et puis s'estoit endormi là. [En l'Église de Saint-Eutrope] [Guillaume Treschant, chaussetier]

1900 t. 29 p. 335 St. Sornin de Sechant. -- La 2^e est une liasse de 6 pièces: les 4 premières, des 26 juillet 1662, 26 juillet 1663, 25 juill. 1674 et 24 juill. 1678, sont 4 procès-verbaux faits par les officiers de Taillebourg de l'hommage fait par le prieur de l'hospital Saint-James, d'une pelote et de la course de cette pelote avant l'ouverture de la Foire à Saint-James, qui se fait par les officiers de Taillebourg.... [f. 335] " pour raison de la réverance de la pelote...." par laquelle l'hommage et devoir d'une pelote, que le prieur étoit obligé de donner, chaque an le jour Saint-Jacques et... (f. Total. - Titres du comte de Taillebourg) 1101-1758, d'après le no. appert. au duc de La Trémoille.

32, 145 [1902] Regist. de l'Algerie de S. J. d'Alg.
 Le mardi 11^e juin d'octobre - De Jehan Pigo demandeur
 à l'encontre de Jehan Chauveau, reueur, les parties
 presentes en jugement à cause du jeu de paille pour
 que ledit Pheylippon avoit dit qu'il ne devoit ledit
 Pigo à cause de leur jeu mais comme 1 bouveau et 1
 chien --- n [1415]



[Faint, mostly illegible handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page. Some words like 'Pheylippon', 'Jehan', and 'Pigo' are faintly visible.]